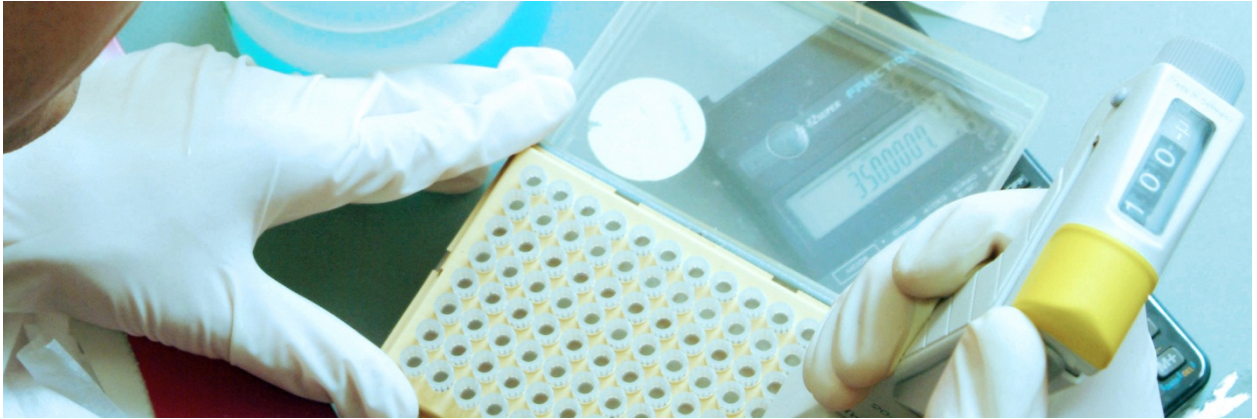


Statines comme prévention primaire pour des **maladies cardiovasculaires**



Abrégé du rapport du 30 novembre 2013

Organ scientifique Swiss Medical Board

Conseil d'experts Swiss Medical Board:

- Nikola Biller-Andorno, Prof. Dr. med. Dr. phil., ordentl. Professorin für Biomedizinische Ethik, Universität Zürich
- Eva Cignacco, Dr. (PhD, Nursing Sciences), dipl. Hebamme, Institut für Pflegewissenschaft, Universität Basel
- Stefan Felder, Prof. Dr. rer. pol., Ordinarius für Health Economics, Universität Basel
- Peter Jüni, Prof. Dr. med., Professor in klinischer Epidemiologie, Universität Bern (jusqu'au 30.08.2013)
- Peter Meier-Abt, Prof. Dr. med., em. Professor für klinische Pharmakologie & Toxikologie, Präsident Schweiz. Akademie der Medizinischen Wissenschaften (SAMW)
- Urs Metzger, Prof. Dr. med. Dr. h.c., em. Chefarzt Chirurgie, Zürich
- Brigitte Tag, Prof. Dr. iur. utr., ordentl. Professorin für Strafrecht, Strafprozessrecht und Medizinrecht, Universität Zürich

Secrétariat Swiss Medical Board:

- Max Baumann, Prof. Dr. iur., RA, Institut Dialog Ethik
- Ruth Baumann-Hölzle, Dr. theol., Institut Dialog Ethik
- Hans Bohnenblust, Dipl. Ing. ETH, M.S. MIT, Ernst Basler + Partner
- Brida von Castelberg, Dr. med., Institut Dialog Ethik
- Patrik Hitz, Dipl. Ing. ETH, NDS MiG, Ernst Basler + Partner
- Danielle Stettbacher, Sozialwissenschaftlerin M.A., Ernst Basler + Partner
- Christian Weber, Dr. med., MPH, Ernst Basler + Partner

Impressum

Organ scientifique Swiss Medical Board

Secrétariat

Zollikerstrasse 65

8702 Zollikon

info@medical-board.ch

www.swissmedicalboard.ch

Abrégé

Le terme "statines" désigne les médicaments utilisés pour le traitement des hypercholestérolémies; les taux de cholestérol élevés constituent un facteur de risque de maladies cardiovasculaires. Le traitement aux statines des patients souffrant déjà d'une maladie cardiovasculaire (maladie coronarienne, par exemple) ou ayant déjà subi un accident cardiovasculaire (infarctus du myocarde, par exemple) fait largement consensus à l'échelle internationale.

Le présent rapport du Swiss Medical Board se penche sur la question de savoir si la prescription de statines chez les personnes **ne** présentant **pas** de maladie cardiovasculaire, est associée à un avantage appréciable quant au nombre d'événements cardiovasculaires pouvant survenir ultérieurement, en termes de survie et de qualité de vie (ce que l'on appelle la "prévention primaire").

Sur la base de la littérature existante, on peut conclure que la statine permet de réduire, également dans cette catégorie de patients, le risque d'un événement cardiovasculaire. Toutefois, une cholestérolémie élevée n'est que l'un des nombreux facteurs de risque et la prise de statines peut aussi être associée à des effets indésirables. Chez les personnes à faible risque d'événement cardiovasculaire, le rapport coût-efficacité du traitement par statine est défavorable.

Les connaissances tirées de la présente analyse conduisent aux recommandations suivantes.

- **La prescription de statines en prévention primaire ne doit être envisagée que lorsque les autres possibilités de réduction des facteurs de risque sont épuisées.**
- **Le risque d'événement cardiovasculaire doit être déterminé au cas par cas conformément aux directives applicables.**
- **La prescription de statines en prévention primaire est contre-indiquée en cas de risque d'accident cardiovasculaire mortel de moins de 7,5%¹ (selon le score de l'ESC).**

¹ Corrigé en mai 2014 de 10% à 7.5% suite à une erreur de calcul signalée par un spécialiste."